

● Foch, Paris

L'origine de l'**hôpital Foch** remonte à la donation en 1921 par la vicomtesse de la Retorde d'un immeuble sis 60 rue Vergniaud dans le 13^e arrondissement de Paris en faveur de la Société dite les Médaillés Militaires ¹. En janvier 1922, cette Société présidée par le maréchal Foch accepte la libéralité et décide d'affecter l'immeuble à des services d'administration et d'hospitalisation. L'établissement prend le nom **d'hôpital Foch - les Médaillés Militaires** et son administration revient à une commission composée entre autres de plusieurs membres du conseil d'administration de l'Association. Dans les 147 lits dont il dispose en 1950, il accueille les patients sociétaires ainsi que leurs épouses et leurs enfants. Une gestion déficitaire de l'hôpital contraint l'Association à remédier à cette situation en envisageant de louer l'immeuble à l'Assistance publique à condition qu'il conserve ses fins hospitalières.

Le 15 mai 1956 l'administration de l'Assistance publique prend à bail ² pour neuf ans avec reconduction automatique l'immeuble situé rue Vergniaud. Après le transfert des malades chroniques, l'administration aménage l'établissement en maison de retraite. Dépendante administrativement de l'hôpital Broca, elle bénéficie surtout d'un rattachement comptable. Elle garde néanmoins son autonomie dans bien d'autres domaines tels que le contrôle des pensionnaires et du personnel ou les réquisitions médicales ³.

En décembre 1959, l'**hôpital Foch** change de dénomination et devient la **maison de retraite Maréchal Foch**. L'établissement Foch compte 171 lits en 1960 et 196 en 1961.

Dans la collection des prix de revient des établissements de l'Assistance publique à Paris vous trouverez des données sur les prestations versées par l'hôpital Broca à la maison de retraite Foch. De plus le fonds appelé « suivi des hôpitaux » contient certaines pièces relatives à l'activité de cette structure.

Fonds d'archives

□ Legs et donateurs

- Pièces concernant la réquisition de l'hôpital Foch, [s.d.]. (324 W 38).
- Dossier sur l'hôpital des médaillés militaires, [s.d.]. (328 IN 16).

1. La Société des Médaillés Militaires « est une société nationale mutualiste approuvée le 10 mai 1904 et reconnue d'utilité publique par décret du 3 novembre 1931, dont le but est d'assurer aux Médaillés Militaires ou à leur famille certaines allocations en cas notamment d'invalidité ou de décès » ; procès-verbal du *conseil de surveillance*, séance du 9 décembre 1954 (1 L 89, p. 416).

2. RAC, note du 28 mai 1956 (1 J 36, p. 370).

3. Procès-verbal du *conseil de surveillance*, séance du 9 février 1961 (1 L 95, p. 803).

Maréchal Foch . L'établissement Foch compte 171 lits en 1960 ² et 196 en 1961 ³.

Dans la collection des prix de revient des établissements de l'Assistance publique à Paris vous trouverez des données sur les prestations versées par l'hôpital Broca à la maison de retraite Foch. De plus, le fonds appelé « suivi des hôpitaux ⁴» contient certaines pièces relatives à l'activité de cette structure.